

# RPENB

## INFO-RETRAITE



Régime de pension des  
enseignants du  
Nouveau-Brunswick  
(RPENB)

Décembre 2017 – Volume 3, numéro 2

### QUE PENSEZ-VOUS DE CE NUMÉRO DU BULLETIN?

Quels articles préférez-vous? Avez-vous appris quelque chose de nouveau? Quel type de renseignements souhaiteriez-vous trouver dans les prochains bulletins?

Faites-nous part de vos commentaires au sujet de ce bulletin en remplissant un court sondage (deux minutes). Nous vous remercions à l'avance de votre rétroaction.

Pour remplir le sondage **en ligne**, cliquez sur le lien suivant : [vestcor.org/sondage4](http://vestcor.org/sondage4)

Pour y répondre par **téléphone**, veuillez composer le 1-800-561-4012.

# 2017

## RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE

Chaque année, le RPENB accorde un rajustement au coût de la vie (RCV) pourvu que le surplus dans le régime de pension le permette, jusqu'à concurrence de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 4,75 %.

Pour janvier 2018, le RCV maximal pouvant être accordé est de 1,47 % en fonction de l'augmentation moyenne de l'IPC pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2017.

Les prestations accumulées des **enseignants actifs** seront ajustées sur la base de **100 %** de l'augmentation de l'IPC

# 1,47 %

Les prestations de pension des **participants bénéficiant de droits acquis différés et des enseignants retraités (y compris les survivants)** seront ajustées sur la base de **75 %** de l'augmentation de l'IPC

# 1,10 %\*

Pour les enseignants actifs et les participants bénéficiant de droits acquis différés, l'augmentation sera appliquée aux prestations qu'ils ont accumulées jusqu'au 3 décembre 2016. Pour les enseignants retraités, l'augmentation sera appliquée à leurs prestations mensuelles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ils seront avisés de ces augmentations en décembre.

\* Exclut les participants qui prennent leur retraite en 2017.

## INTÉGRATION

### DE NOS FOURNISSEURS DE SERVICES

The logo for VESTCOR is displayed in white text on a dark blue background. The letter 'O' is stylized with a green outline and a horizontal line underneath it.

Tel qu'annoncé précédemment, les deux principaux fournisseurs de services de votre régime de pension sont devenus des sociétés à but non lucratif le 1<sup>er</sup> octobre 2016. La Division des pensions et avantages sociaux des employés est devenue la Société des services de retraite Vestcor tandis que la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est devenue la Société de gestion des placements Vestcor. Ces sociétés sont détenues conjointement par le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le RPENB.

Votre conseil des fiduciaires est heureux de vous annoncer que ces deux sociétés ont entamé leur fusion en une seule entreprise plus tôt cette année. Ce processus permettra à la nouvelle organisation d'adopter une approche intégrée par rapport aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance, à la gestion des risques et à l'efficacité organisationnelle, tout en continuant d'offrir les mêmes services de qualité au meilleur coût.

Dans le cadre de cette intégration, les sociétés ont lancé une nouvelle image afin de reconnaître facilement Vestcor en tant que votre fournisseur de services de pension et d'avantages sociaux de confiance. Restez à l'affût de leur nouveau logo tandis qu'elles continuent de vous fournir des renseignements importants au sujet de votre régime de pension.

# UN NOUVEAU SITE WEB DES PENSIONS POUR LES PARTICIPANTS

*Message de Vestcor : votre fournisseur de services de pension et d'avantages sociaux*

Vestcor a le plaisir d'annoncer le lancement prochain de son nouveau site Web. Conçu afin d'améliorer l'expérience générale et les services offerts aux participants aux régimes de retraite, le site Web vise à soutenir les participants en leur donnant facilement accès à ce qui suit :



Un **calculateur d'estimation de la pension** nouveau et amélioré. À l'aide de votre dernier état des prestations de retraite, vous pourrez produire rapidement une estimation de votre futur paiement de pension mensuel lorsque vous planifieriez votre retraite. De plus, dans le cas des personnes ayant le droit de racheter du service, la section portant sur le rachat de service offre une estimation rapide de ce qu'elles devront payer;

Formulaires de demande relativement à votre régime de retraite et aux avantages sociaux des employés. Une toute nouvelle **fonction de recherche** facilite plus que jamais la collecte d'information, qui se fait dans l'immédiat;

**Documents se rattachant à votre régime de retraite**, notamment les livrets du participant, les documents de gouvernance, les résultats financiers et bien plus encore;

Un accès pour s'abonner rapidement aux **versions électroniques** des bulletins et d'autres communications générales.

D'autres ressources seront ajoutées au site Web au cours de la prochaine année pendant que Vestcor cherche continuellement à améliorer les services qu'elle vous offre.

Restez à l'affût du nouveau site qui sera bientôt en activité à **Vestcor.org!**

VESTCOR

# RAPPORT ANNUEL

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE RPNB...

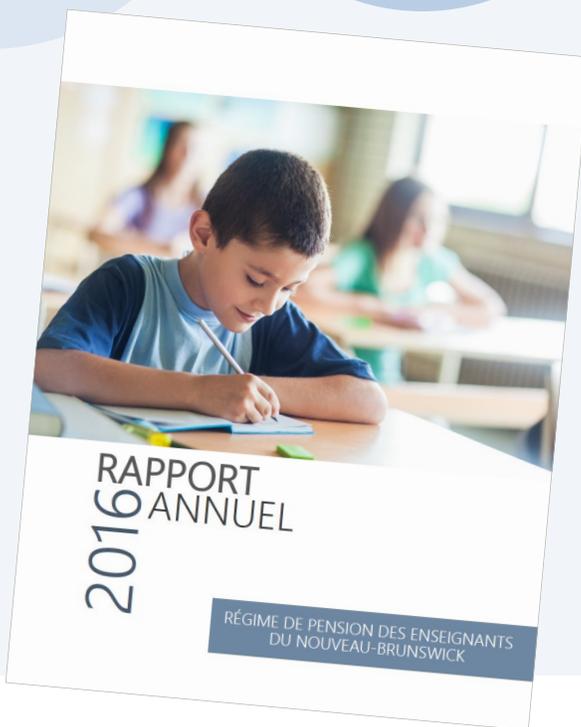
AVAIT UN TAUX DE RENDEMENT  
DES PLACEMENTS DE **6,38 %\***  
EN 2016

(SUPÉRIEUR À L'INDICE DE  
RÉFÉRENCE DE 5,06 %)

EST DIRIGÉ PAR UN  
**CONSEIL DES  
FIDUCIAIRES** COMPOSÉ  
DE HUIT FIDUCIAIRES  
NOMMÉS PAR LA FENB ET LA  
PROVINCE DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK

EST COMPOSÉ DE **18 736**  
PARTICIPANTS ACTIFS ET  
RETRAITÉS, Y COMPRIS  
11 MEMBRES ÂGÉS DE  
PLUS DE **100 ANS**

AVAIT UN COEFFICIENT DE  
CAPITALISATION DE  
**105,6 %\*\***  
EN 2016  
(PAR RAPPORT À 104,7 %  
EN 2015)



Pour obtenir plus de renseignements au sujet des résultats et des activités de votre régime de pension pour l'année 2016, veuillez consulter le rapport annuel 2016 du régime publié récemment à l'adresse suivante [vestcor.org/rpenb](http://vestcor.org/rpenb).

\* En date du 31 décembre 2016, selon les états financiers.

\*\* En date du 31 août 2016, selon les résultats de l'évaluation actuarielle.



## POLITIQUE DE FINANCEMENT

La politique de financement est un important outil de gouvernance dont se sert le conseil des fiduciaires pour gérer les risques liés au régime de pension et rajuster les prestations ou les niveaux de contribution lorsque le régime a un excédent ou un déficit.

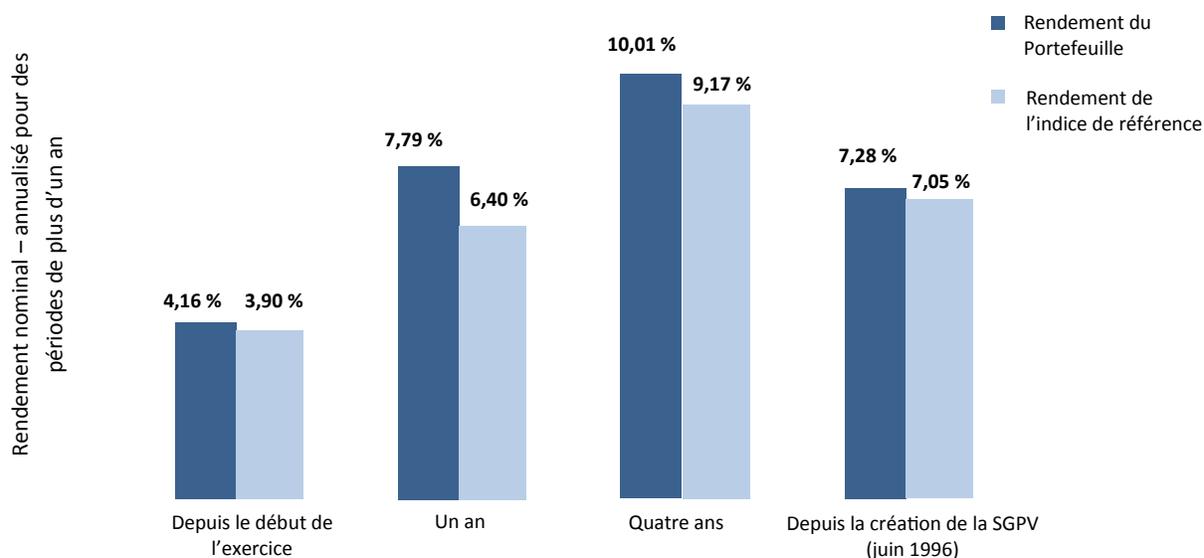
Pour obtenir un sommaire de l'information fournie dans la politique de financement, veuillez consulter [vestcor.org/rpenb](http://vestcor.org/rpenb).

# RAPPORT D'INVESTISSEMENT

## SEMESTRIEL

### RENDEMENT DES PLACEMENTS

Nous sommes heureux d'annoncer que le rendement brut du RPENB pour la première moitié de 2017 se monte à environ 4,16 %, par rapport à son indice de référence total de 3,90 %. Les résultats à long terme, soit celui de quatre ans annualisé à 10,01 % et celui depuis la création de la SGPV à 7,28 %, demeurent bien au-delà du taux d'actualisation de 5,85 % exigé par l'actuaire indépendant.

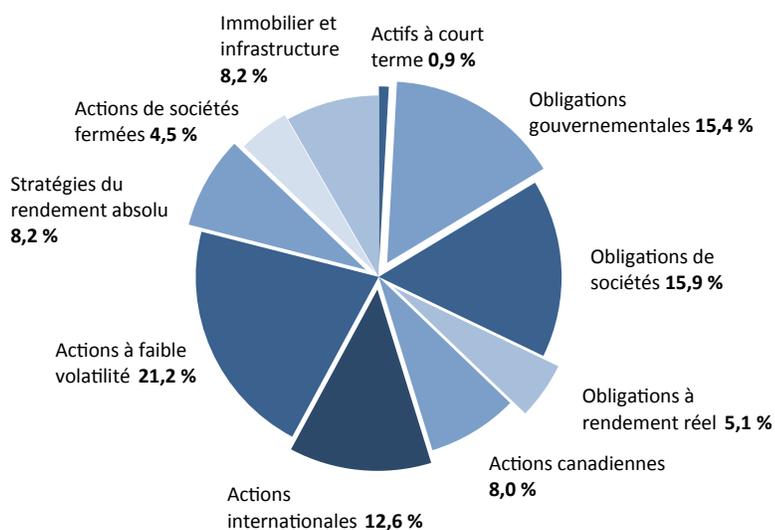


Les marchés boursiers mondiaux sont restés solides en 2017, et on note un apport particulièrement fort des marchés internationaux qui s'ajoute au rendement positif du marché à revenu fixe et à celui des placements non traditionnels. Compte tenu de la poursuite du rendement élevé, les évaluations comparatives des marchés ont atteint d'assez bonnes évaluations, de sorte que, en les associant à la possibilité d'un resserrement de la politique de la banque centrale dans les prochains trimestres, le marché offre des perspectives assez mitigées pour l'avenir.

Le rendement a dépassé le portefeuille de référence et apporté une valeur ajoutée de 0,26 % pour l'année jusqu'ici et de 1,39 % si on le reporte sur la période d'une année.

### ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs du RPENB au 30 juin 2017 s'établissait à 5,635 milliards de dollars, soit 151 millions de dollars de plus par rapport à la juste valeur au 31 décembre 2016. Les pondérations de la composition de l'actif pour l'investissement se sont maintenues relativement proches des objectifs de la politique de placement durant la période. Le diagramme circulaire montre la composition de l'actif au 30 juin 2017.



Visitez [www.vestcor.org/misesajourdumarche](http://www.vestcor.org/misesajourdumarche) pour plus de renseignements.

# QUEL SERA LE MONTANT DE MA PENSION DU RPENB?

En quelques étapes simples, notre **nouveau calculateur d'estimation de la pension** peut vous donner un aperçu du montant mensuel que vous recevrez à votre retraite.

Afin d'estimer votre pension du RPENB, vous aurez besoin de certains renseignements inscrits sur votre plus récent état des prestations de retraite de l'employé(e). Vous recevrez votre état des prestations pour l'année 2017 au début de l'année 2018.

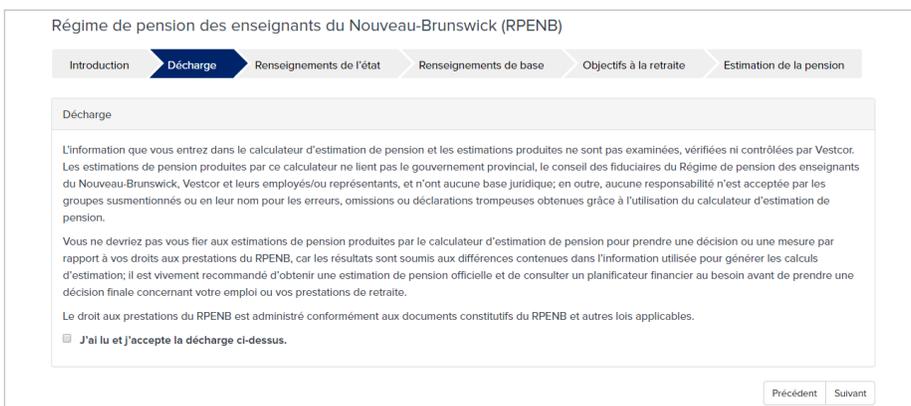
PREMIÈRE ÉTAPE

Sélectionnez votre régime de pension.



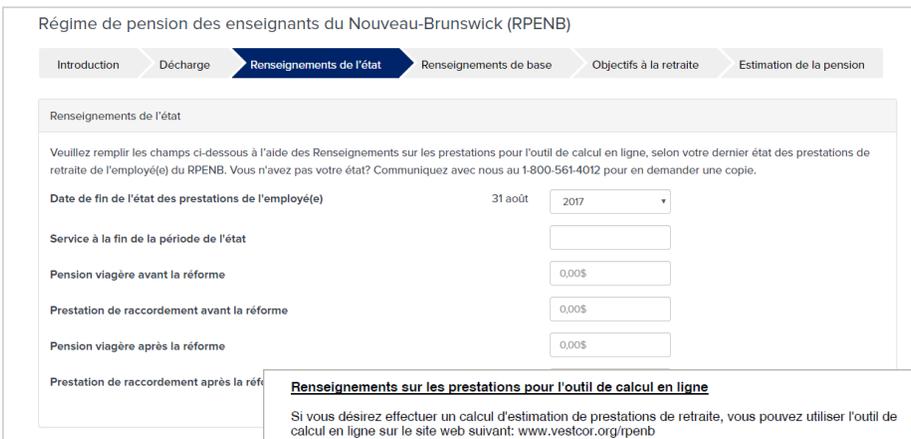
DEUXIÈME ÉTAPE

Lisez l'introduction et acceptez l'avis de non-responsabilité.



TROISIÈME ÉTAPE

Indiquez les renseignements suivants de votre état des prestations :



Ces renseignements se trouvent dans la section « Renseignements sur les prestations pour l'outil de calcul en ligne » de votre plus récent état des prestations de retraite.

**Renseignements sur les prestations pour l'outil de calcul en ligne**

Si vous désirez effectuer un calcul d'estimation de prestations de retraite, vous pouvez utiliser l'outil de calcul en ligne sur le site web suivant: [www.vestcor.org/rpenb](http://www.vestcor.org/rpenb)

Veillez noter que l'outil de calcul en ligne est conçu de façon à ce que vous puissiez entrer les renseignements ci-dessous afin d'effectuer une estimation de prestations de retraite:

1) Date de fin de l'état des prestations de l'employé(e)	31 août 2017
2) Service à la fin de la période visée par l'état	15,149
3) Pension viagère avant la réforme	\$13,528.18
4) Prestation de raccordement avant la réforme	\$4,514.70
5) Pension viagère après la réforme	\$3,603.08
6) Prestation de raccordement après la réforme	\$1,149.53

QUATRIÈME  
ÉTAPE

Indiquez les  
renseignements  
de base  
suivants :

Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Introduction Décharge Renseignements de l'état **Renseignements de base** Objectifs à la retraite Estimation de la pension

Renseignements de base

Veuillez entrer les renseignements suivants.

Date de naissance

Salaire annuel brut actuel   
(avant impôts ou autres retenues)

Pourcentage des heures travaillées à temps plein

Type d'emploi invalide

CINQUIÈME  
ÉTAPE

Indiquez vos  
objectifs de  
retraite et  
calculez!

Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Introduction Décharge Renseignements de l'état Renseignements de base **Objectifs à la retraite** Estimation de la pension

Objectifs à la retraite

Veuillez entrer les renseignements suivants.

Dernier jour de travail prévu

Date de début de la pension

Précédent Calcul

EXAMINEZ  
VOTRE  
ESTIMATION

**VESTCOR** Calculateur d'estimation de la pension English

Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Introduction Décharge Renseignements de l'état Renseignements de base Objectifs à la retraite **Estimation de la pension**

Estimation de la pension

**Pension mensuelle brute payable (avant les retenues)**

Calcul fondé sur le 2 mars 2018 comme date de cessation d'emploi et le 1 avril 2018 comme date de début de la pension.

Pension mensuelle après l'âge de 65 ans

\$1234.56

Prenez note que la portion viagère de la prestation de pension payable en vertu du RPENB est assujettie au calcul du « Montant maximum final selon la meilleure moyenne de 5 années de salaire », lequel n'est pas pris en compte dans les chiffres susmentionnés. Pour plus de renseignements concernant cette disposition, veuillez communiquer avec votre association professionnelle ou Vestcor.

Sommaire

L'outil de calcul en ligne vous donne une estimation de votre future prestation de pension du RPENB par rapport aux renseignements que vous avez fournis.

Si vous allez bientôt prendre votre retraite, nous vous encourageons à communiquer avec un spécialiste en pensions et prestations de Vestcor afin d'obtenir une estimation officielle de votre pension de retraite.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**  
au sujet de votre pension du RPENB, consultez le site  
[vestcor.org/rpenb](http://vestcor.org/rpenb) ou communiquez avec Vestcor au  
1-800-561-4012.

Obtenez une estimation de votre pension aujourd'hui!

**vestcor.org/RPENB**

# CONSEILS À L'INTENTION DES RETRAITÉS



## FEUILLETS T4A

Lorsque vous toucherez votre pension à la retraite, vous recevrez un feuillet T4A qui indique votre revenu de pension annuel afin de produire votre déclaration annuelle de revenu. Le feuillet T4A est l'équivalent du feuillet T4 que vous aurez reçu comme employé actif pour déclarer votre revenu d'emploi. Selon votre situation personnelle, vous pourriez voir que des montants sont indiqués dans d'autres cases comme les retenues d'impôt et les retenues pour les primes des régimes de soins de santé et soins dentaires.

Si vous n'êtes pas un résident canadien, vous recevrez un feuillet NR4 au lieu d'un feuillet T4A pour déclarer votre revenu de pension.

**Vestcor vous enverra votre feuillet T4A avant le 28 février de chaque année. Donc il est très important de s'assurer qu'elle a votre adresse courante. Si votre adresse a changé récemment, appelez-la pour remplir le formulaire de changement d'adresse à [vestcor.org/pensions](http://vestcor.org/pensions).**

Veillez communiquer avec Vestcor si vous perdez ou ne recevez pas votre feuillet T4A. Vous pouvez demander un duplicata de votre feuillet T4A en appelant Vestcor au 1-800-561-4012.

Notez qu'un duplicata de feuillet T4A ne peut être envoyé à une nouvelle adresse tant qu'un changement d'adresse n'a pas été fourni à Vestcor et que celle-ci ne l'a pas traité.



## Dates des versements de pension du RPENB en 2018

<b>Janvier</b>	24
<b>Février</b>	23
<b>Mars</b>	23
<b>Avril</b>	24
<b>Mai</b>	24
<b>Juin</b>	22
<b>Juillet</b>	24
<b>Août</b>	24
<b>Septembre</b>	24
<b>Octobre</b>	24
<b>Novembre</b>	23
<b>Décembre</b>	18

Ces dates sont aussi affichées en ligne.



## VOUS TENTEZ D'ÉLIMINER LE PAPIER? DEMANDEZ QUE CE BULLETIN VOUS SOIT ENVOYÉ PAR COURRIEL.

Communiquez tout simplement avec Vestcor par téléphone au 1-800-561-4012, par courriel à [info@vestcor.org](mailto:info@vestcor.org).

## COORDONNÉES

ISBN : 978-1-4605-1329-3

### Par la poste :

Conseil des fiduciaires du RPENB  
a/s de Vestcor  
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

**Par téléphone :** 1 (800) 561-4012 ou (506) 453-2296

**Par courriel :** [info@vestcor.org](mailto:info@vestcor.org)

**En ligne :** [vestcor.org/rpenb](http://vestcor.org/rpenb)

**DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ :** Cette publication est fournie au nom des fiduciaires du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) et vise à fournir de l'information au sujet du régime. S'il y a une différence entre cette information et le texte du Régime, ce dernier aura préséance.